



FACTS & FIGURES 2025

Actifs en gestion de portefeuille	p. 02
OPC de droit belge et étranger distribués en Belgique	p. 04
OPC de droit belge	p. 09
OPC de droit belge et étranger dans le contexte européen	p. 12
OPC dans le contexte mondial	p. 16

Actifs en gestion de portefeuille

Définition de la gestion de portefeuille

Il faut entendre par gestion de portefeuille ou asset management :

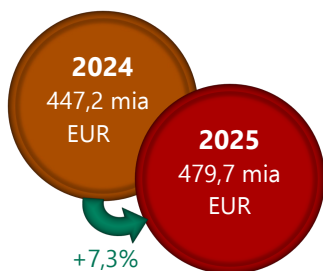
- ◆ la gestion, la distribution et le traitement administratif d'OPC,
- ◆ la gestion institutionnelle,
- ◆ la gestion pour la clientèle privée,
- ◆ le conseil en placement.

BEAMA définit dans ses analyses statistiques l'asset management comme le total des actifs gérés au départ de la Belgique pour des clients belges et étrangers.

Total des actifs gérés au départ de la Belgique

En 2025, le total des actifs en asset management en Belgique a augmenté de 7,3% pour atteindre 479,71 milliards EUR en toute fin d'année.

De ces 479,71 milliards EUR, 23,1%, soit 110,64 milliards EUR, sont gérés pour le compte de clients étrangers. En 2024, ce chiffre était pratiquement identique, alors qu'il était de 30,2% à son maximum en 2010. Entre 2010 et 2018, le pourcentage des actifs gérés pour des clients étrangers a, d'une manière générale, perdu en importance. Depuis 2019, un retournement de situation s'est produit, mais 2023-2025 marque une période de stabilisation.



Total des actifs en asset management en milliards EUR

	2024	2025	Différence en %
Gestion collective	265,64	276,97	4,27
Gestion discrétionnaire	98,30	109,80	11,69
Conseil en placement	83,24	92,94	11,65
TOTAL	447,19	479,71	7,27

Source : BEAMA

Remarque : OPC = Organismes de placement collectif.

Les OPC demeurent la catégorie la plus importante au sein du groupe des actifs en gestion collective. Fin 2025, les asset managers géraient au départ de la Belgique pour 260,25 milliards EUR d'OPC pour le compte de clients belges et étrangers.

On constate en outre qu'au sein des groupes des actifs sous gestion discrétionnaire et des actifs sous conseil en placement, respectivement 77,0% et 70,3% sont gérés via des OPC.

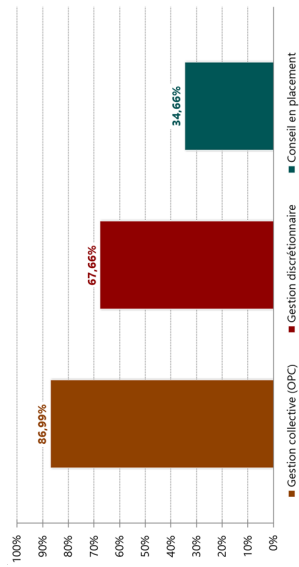
Ventilation selon le type de clients

Si l'on ventile le total des actifs en asset management en fonction du type de clients, on observe, en 2025, une augmentation de 8,0% chez les clients institutionnels.

Dans la catégorie des clients non-institutionnels, le sous-groupe des clients private banking a enregistré une augmentation de 11,0% en 2025. La catégorie des clients retail a connu une hausse de 4,0% au cours de cette période. Les autres clients non-institutionnels ont augmenté de 7,4% en 2025.

Les investisseurs institutionnels représentent, comme par le passé, la principale catégorie parmi les clients des gestionnaires de portefeuilles. Cependant, le groupe de toutes les personnes physiques, donc composé de l'ensemble des clients private banking et des particuliers, a dépassé depuis quelques années largement la catégorie des investisseurs institutionnels.

Intégration des critères ESG au niveau du gestionnaire d'actifs



Source : BEAMA

Total des actifs en asset management en milliards EUR : ventilation par type de clients

	2024	2025	Différence en %
Investisseurs institutionnels	144,82	156,34	7,96
banques	15,08	14,92	-1,10
fonds de pension	35,97	37,76	4,98
assureurs	24,35	24,88	2,21
autres	69,42	78,78	13,48
Clients private banking	93,99	104,29	10,96
Particuliers	140,90	146,59	4,04
Autres	67,48	72,50	7,43
TOTAL	447,19	479,71	7,27

Source : BEAMA

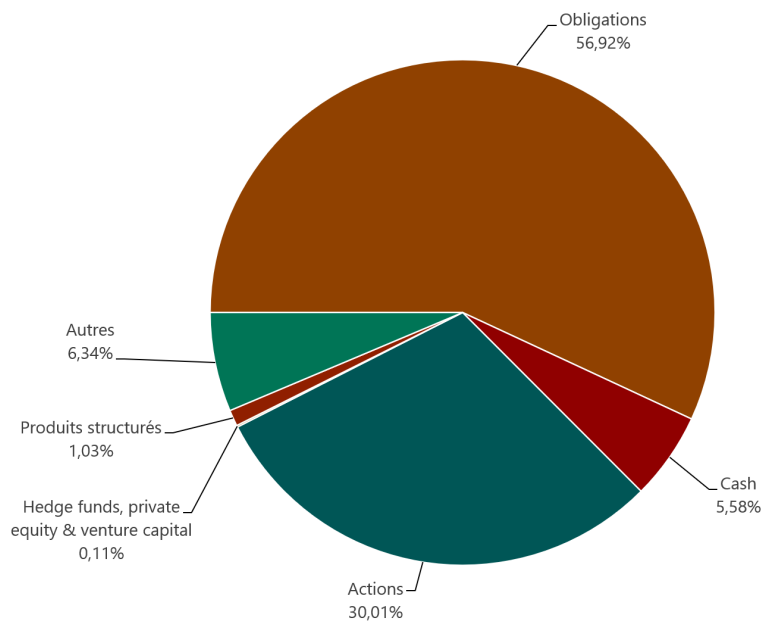
Actifs sous gestion collective

Les OPC gérés par des asset managers en Belgique constituent la catégorie la plus importante des produits de placement en gestion collective. Comme évoqué précédemment, ils représentaient fin 2025 260,25 milliards EUR.

Actifs sous gestion discrétionnaire

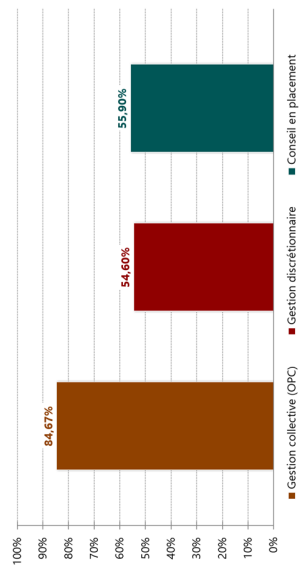
Les actifs sous gestion discrétionnaire représentent au total 109,80 milliards EUR dont 78,88 milliards EUR, soit 71,8%, sont gérés pour le compte d'investisseurs institutionnels. Ces investisseurs institutionnels sont principalement (69,2%) établis en Belgique.

Le graphique ci-dessous présente la composition d'un portefeuille type de « gestion discrétionnaire » au niveau de marché en 2025.



Source : BEAMA

Vote selon les critères ESG pour les actions listées publiquement



Source : BEAMA

Actifs sous conseil en placement

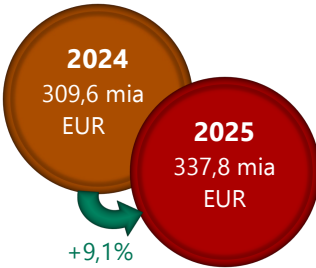
Fin 2025, les actifs sous conseil en placement représentaient 92,94 milliards EUR. Ces actifs sont principalement gérés pour des clients belges.

OPC de droit belge et étranger distribués en Belgique

Evolution du marché en 2025

Les ménages belges épargnent et investissent beaucoup. Selon les chiffres publiés par la BNB, le patrimoine des ménages a progressé en moyenne de 3,1% par an au cours des cinq dernières années. Les comptes d'épargne représentent ici la plus grande part en termes absolus.

En termes relatifs, c'est dans la catégorie des OPC que la plus forte progression du patrimoine des ménages a été observée sur la période 2019-2021. En 2022, les comptes d'épargne ont enregistré la plus forte croissance de l'épargne des ménages. En 2023, grâce au succès du bon d'État, une partie de l'épargne des ménages a été transférée des comptes d'épargne vers des obligations. En 2024 et 2025, les OPC ont de nouveau enregistré la plus forte croissance du patrimoine des ménages. Au cours des cinq dernières années, les OPC ont connu une croissance moyenne annuelle de 8,2%. Cela représente plus du double de la croissance du patrimoine total des ménages, soit 3,1%, pendant cette période!

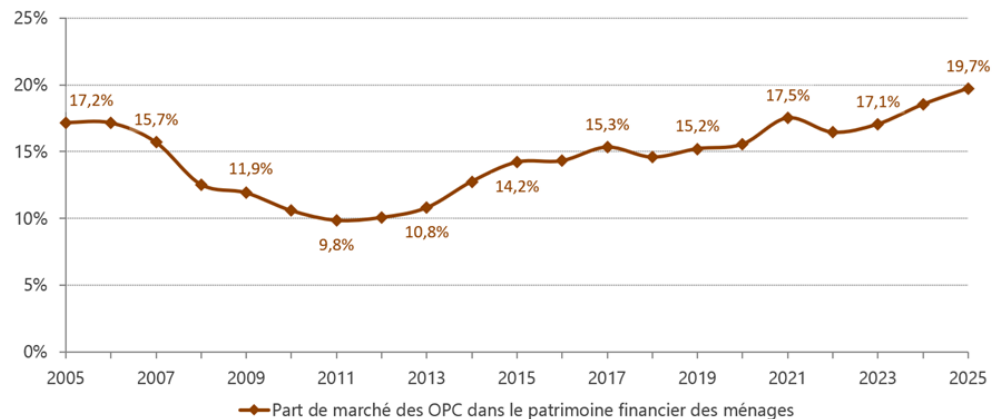


Scope : Actifs nets des OPC distribués publiquement sur le marché belge (cf. liste FSMA).

Les actifs nets des OPC belges et étrangers distribués publiquement sur le marché belge ont augmenté, courant 2025, de 28,24 milliards EUR, soit une hausse de 9,1%, et atteignaient 337,84 milliards EUR au 31 décembre 2025. Cette évolution du marché dans le secteur belge des OPC est due à hauteur de 40% aux hausses des cours des actifs sous-jacents.

En 2025, le secteur des OPC a enregistré des souscriptions nettes d'un montant de 16,95 milliards EUR. En 2025, les souscriptions et les remboursements ont respectivement représenté 97,91 milliards EUR et 80,96 milliards EUR.

Au cours du dernier lustre, les souscriptions nettes dans le secteur des fonds en Belgique se sont élevées à 40,94 milliards EUR.



Source : BNB

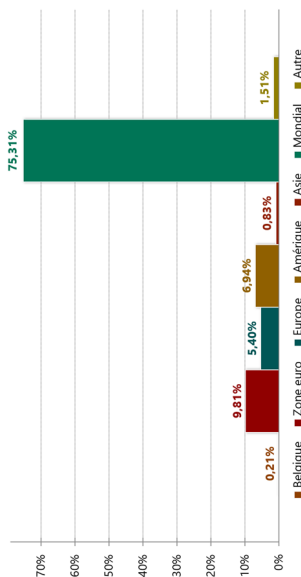
D'après les données ci-dessus de la BNB, les OPC représentaient, fin 2025, 19,7% de l'encours financier total des particuliers.

Remarque technique sur les chiffres BEAMA : purification pour double comptage

Autant les actifs nets que les souscriptions/remboursements sont apurés par BEAMA pour doubles comptages. Cela implique que les actifs nets et les souscriptions/remboursements des fonds qui investissent dans d'autres fonds ne sont comptabilisés que pour autant qu'ils n'aient pas encore été comptabilisés dans les fonds sous-jacents.

Par conséquent, les chiffres de BEAMA peuvent différer de ceux d'autres sources!

Répartition géographique moyenne du portefeuille des OPC distribués en Belgique



Source : BEAMA

OPC qui investissent principalement en titres à revenu fixe

En 2025, les actifs des OPC obligataires en Belgique ont augmenté de 5,16 milliards EUR (+9,8%). Cette augmentation est attribuable pour un peu plus de 60% aux hausses de cours des titres sous-jacents et pour un peu moins de 40% aux souscriptions nettes.

Les OPC monétaires ont connu une légère baisse de leurs actifs nets en 2025 de 0,04 milliard EUR (-0,05%).

OPC qui investissent principalement dans des titres à revenu variable

Les titres à revenu variable ont connu une année boursière positive, ce qui s'est traduit par des hausses de cours enregistrées par les actifs sous-jacents des OPC qui investissent principalement dans ce type de titres. En outre, ces OPC ont enregistré des importantes souscriptions nettes en 2025.

En 2025, les actifs nets des OPC d'actions ont augmenté de 11,08 milliards EUR (+10,6%). Cette augmentation est principalement (>80 %) due aux inscriptions nettes.

Courant 2025, l'encours des OPC mixtes (y compris les fonds d'épargne-pension) a augmenté de 11,87 milliards EUR (+8,4%) et cette évolution s'explique pour les deux tiers par des hausses de cours des titres sous-jacents.

Dans la catégorie des fonds mixtes, les fonds d'épargne-pension ont enregistré une augmentation de 2,15 milliards EUR (+8,2%) en 2025. Cette augmentation s'explique presque entièrement par des résultats d'investissement positifs des titres sous-jacents, complétée par des souscriptions nettes s'élevant à 27 millions EUR. Lors de l'année écoulée 2025, les fonds d'épargne-pension ont connu un rendement moyen de +7,5%. Sur une période de 10 ans et de 25 ans les rendements annuels moyens ont été respectivement de +3,3% et +4,3%.

En 2025, les OPC avec protection de capital ont vu leur actif net rester inchangé, les légères souscriptions nettes ayant été compensées par des baisses de cours d'ampleur équivalente enregistrées par les titres sous-jacents.

OPC en investissement socialement responsable et durable

Nombre d'OPC durables distribués en Belgique

	2021	2022	2023	2024	2025
« Towards Sustainability » label	309	342	348	330	219
SFDR 8	575	686	1.081	1.124	1.130
SFDR 9	111	128	106	122	125

Source : BEAMA

La liste la plus récente des OPC « Towards Sustainability » et la méthodologie utilisée peuvent être consultées sur le site internet www.towardsustainability.be.

Evolution d'OPC durables distribués en Belgique

Les actifs nets commercialisés en Belgique des OPC durables portant le label « Towards Sustainability » atteignaient 94,82 milliards EUR fin 2025, soit 28,1% du total du marché des OPC en Belgique.

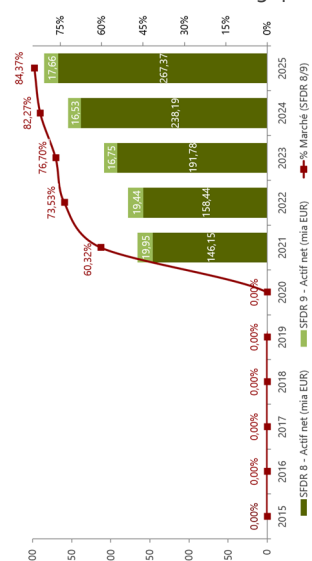
A fin 2025, en outre, 79,1% et 5,2% du total du marché des OPC en Belgique se classaient respectivement comme OPC article 8 SFDR et OPC article 9 SFDR.

Remarque : Le label « Towards Sustainability » est un label national de durabilité volontaire.

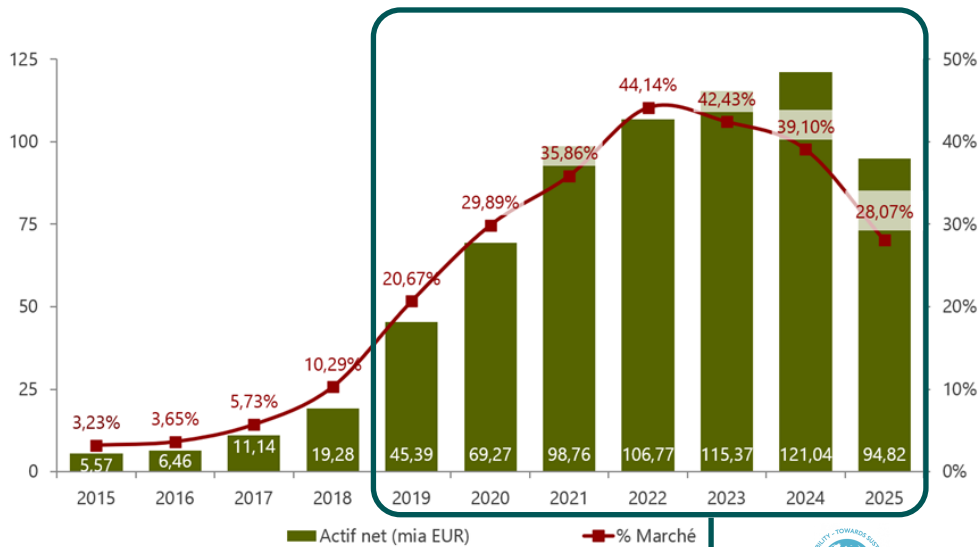


La classification SFDR des produits, en revanche, est basée sur la législation européenne selon laquelle les produits SFDR de l'article 8 ou 9 sont considérés comme des produits financiers durables (article 8 = promotion ESG ; article 9 = investissements durables).

Part de marché des OPC
SFDR 8/9 distribués en Belgique



Source : BEAMA



Source : BEAMA

« Towards Sustainability » label



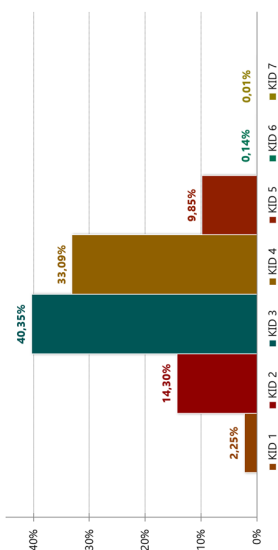
Tableau détaillé présentant des informations selon la politique d'investissement
Actifs nets des OPC de droit belge et de droit étranger

	2024		2025	
	mia EUR	%	mia EUR	%
OPC d'obligations	52,84	17,07	58,00	17,17
obligations d'Etat	8,28	2,67	7,98	2,36
obligations d'entreprises	15,06	4,86	16,81	4,98
oblig. d'Etat / d'entreprises	24,22	7,82	27,22	8,06
autres obligations	5,29	1,71	5,99	1,77
OPC monétaires	7,77	2,51	7,74	2,29
en EUR	6,31	2,04	6,63	1,96
en autres devises	1,47	0,47	1,11	0,33
OPC d'actions	104,26	33,68	115,35	34,14
Belgique	0,56	0,18	0,56	0,17
Zone euro	4,06	1,31	5,25	1,55
Europe	10,46	3,38	11,57	3,43
Amérique	20,73	6,69	22,05	6,53
Asie	3,27	1,05	2,73	0,81
mondial	61,77	19,95	69,49	20,57
autres actions	3,42	1,11	3,69	1,09
OPC mixtes	141,48	45,70	153,34	45,39
dont fonds d'épargne-pension	26,15	8,45	28,30	8,38
OPC avec protection de capital	2,86	0,92	2,86	0,85
Divers	0,39	0,13	0,56	0,16
TOTAL	309,60	100,00	337,84	100,00
	<i>p.m. fonds de fonds</i>	<i>123,41</i>	<i>132,25</i>	

Source : BEAMA

Remarque technique : Les actifs nets des fonds de fonds n'ont pas été apurés pour doubles comptages.

Moyenne de la classification du risque KID des OPC distribués en Belgique



Source : BEAMA

Souscriptions et remboursements en Belgique des OPC de droit belge et étranger en milliards EUR - selon la politique d'investissement

	Souscriptions		Remboursements		Apport net	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
OPC d'obligations	13,31	19,63	11,43	17,66	1,88	1,97
OPC monétaires	13,79	18,41	12,95	17,00	0,84	1,41
OPC d'actions	21,83	43,89	20,95	34,71	0,88	9,18
OPC mixtes	11,89	14,74	10,03	10,47	1,86	4,27
dont fonds d'épargne-pension	1,35	1,35	1,31	1,32	0,04	0,03
OPC avec protection de capital	0,19	1,09	0,41	0,98	-0,22	0,11
Divers	0,43	0,14	0,36	0,13	0,07	0,01
TOTAL	61,43	97,91	56,13	80,96	5,30	16,95
<i>p.m. fonds de fonds</i>	<i>20,78</i>	<i>30,69</i>	<i>18,21</i>	<i>24,28</i>	<i>2,57</i>	<i>6,41</i>

Source : BEAMA

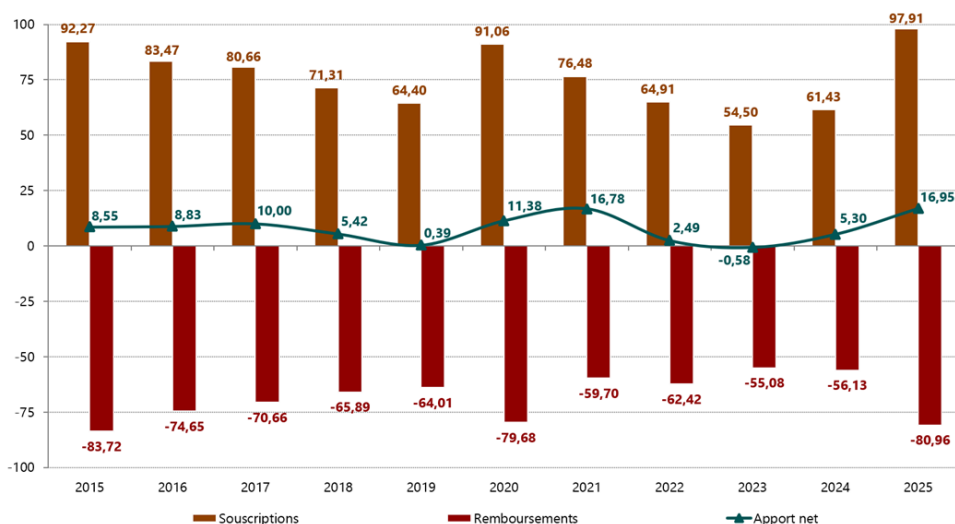
Remarque technique : Les souscriptions et les remboursements des fonds de fonds n'ont pas été apurés pour doubles comptages.

Evolution des souscriptions et remboursements

Les souscriptions nettes d'OPC belges et étrangers, distribués publiquement sur le marché belge, s'élevaient à 16,95 milliards EUR en 2025. En 2024, il y a eu des souscriptions nettes à hauteur de 5,30 milliards EUR.

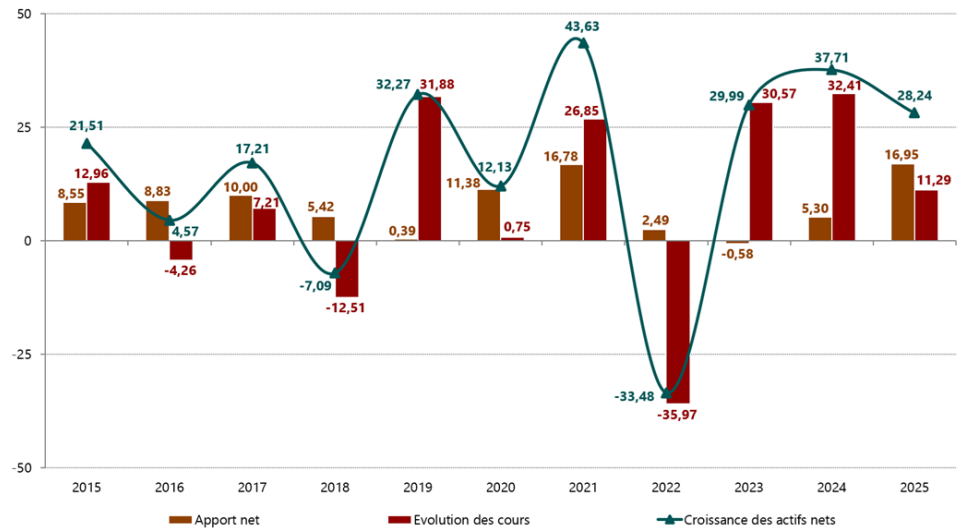
Au cours des cinq dernières années, il y avait 40,94 milliards EUR de souscriptions nettes. Ces souscriptions nettes expliquent l'évolution de l'actif net des OPC distribués publiquement en Belgique pour 38,6%.

Souscriptions et remboursements en Belgique des OPC de droit belge et étranger en milliards EUR - évolution à long terme



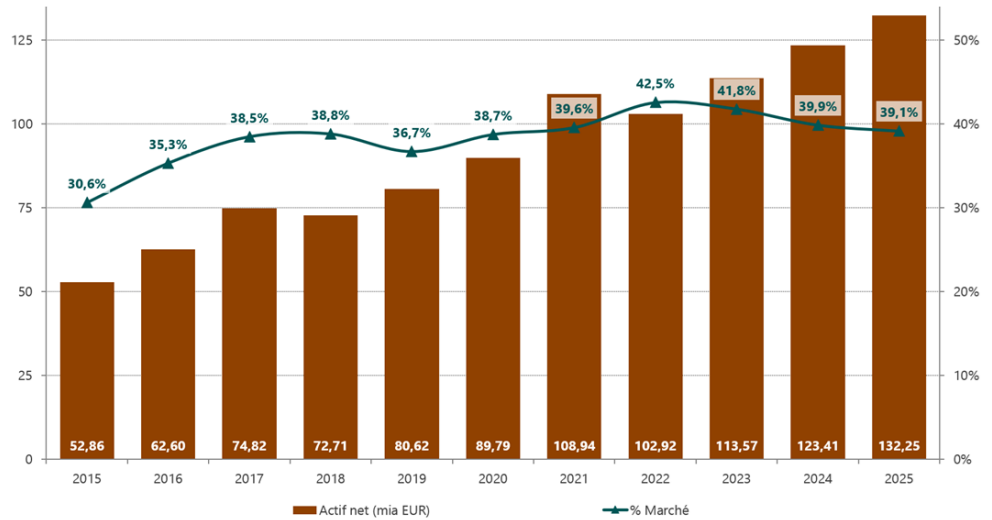
Source : BEAMA

Evolution de la croissance de l'actif net décomposée en effet de volume (apport net) et effet de prix (évolution des cours) en milliards EUR



Source : BEAMA

Evolution de la croissance de l'actif net des fonds de fonds en milliards EUR



Source : BEAMA

Remarque technique : Les actifs nets des fonds de fonds n'ont pas été apurés pour doubles comptages.

Entre 2015 et 2018, une demande croissante des investisseurs pour des fonds de fonds distribués publiquement en Belgique a été perceptible. En 2019, on a noté un léger recul de la part de ces fonds de fonds, mais au cours des années suivantes, ces OPC ont à nouveau suscité un intérêt croissant jusqu'en 2022. Les années suivantes (2023-2025) indiquent que le plafond semble avoir été atteint, du moins pour le moment.

Evolution du nombre de compartiments

Le 31 décembre 2025, 473 compartiments d'OPC de droit belge activement commercialisés figuraient sur la liste de la FSMA, soit 67 de moins qu'à la fin 2024.

Sociétés d'investissement

Fin 2025, on comptait 446 compartiments de sociétés d'investissement. D'un point de vue juridique, 437 d'entre elles, soit 98,0%, sont des UCITS. Il y a cinq ans, ce ratio était de 97,1% et dix ans plus tôt de 43,4%.

Fonds communs de placement (FCP)

Sur les 27 compartiments de fonds de placement, 24 sont des UCITS d'un point de vue juridique, soit 88,9% fin 2025. Il y a cinq ans, ce ratio était de 71,3% et 66,2% dix ans plus tôt.

Nombre de compartiments d'OPC de droit belge

	2024	2025
UCITS	525	461
sociétés d'investissement	488	437
fonds d'épargne-pension	20	20
autres fonds de placement	17	4
AIFs / non-UCITS	15	12
sociétés d'investissement	12	9
fonds d'épargne-pension	3	3
autres fonds de placement	0	0
TOTAL	540	473

Source : BEAMA

Evolution des actifs nets

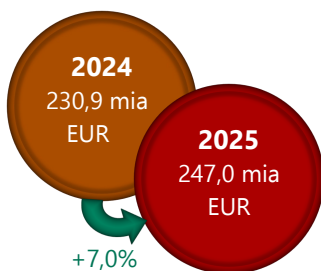
En 2025 le total de l'encours géré des OPC de droit belge a augmenté de 16,11 milliards EUR (+7,0%) pour atteindre en fin d'année 247,05 milliards EUR. De ce total, 24,56 milliards EUR ont été distribués à l'étranger, soit 9,9%.

Les OPC sous forme de UCITS représentaient 245,81 milliards EUR en 2025, soit 99,5% de l'encours total des OPC belges, contre 94,4% il y a cinq ans et 60,9% dix ans plus tôt.

Actifs nets des OPC de droit belge selon la nature juridique

	2024		2025	
	mia EUR	%	mia EUR	%
UCITS	229,63	99,43	245,81	99,50
sociétés d'investissement	196,12	84,92	216,94	87,81
fonds d'épargne-pension	25,90	11,22	28,15	11,39
autres fonds de placement	7,61	3,30	0,72	0,29
AIFs / non-UCITS	1,31	0,57	1,24	0,50
sociétés d'investissement	0,94	0,41	0,83	0,34
fonds d'épargne-pension	0,37	0,16	0,40	0,16
autres fonds de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	230,94	100,00	247,05	100,00

Source : BEAMA



Actifs nets des OPC de droit belge selon la politique d'investissement

	2024		2025	
	mia EUR	%	mia EUR	%
OPC d'obligations	18,48	8,00	19,45	7,87
obligations d'Etat	2,63	1,14	1,21	0,49
obligations d'entreprises	8,29	3,59	9,15	3,70
oblig. d'Etat / d'entreprises	6,49	2,81	8,19	3,31
autres obligations	1,07	0,47	0,91	0,37
dont fonds de fonds	3,14	1,36	3,07	1,24
OPC monétaires	2,51	1,09	2,28	0,92
en EUR	0,40	0,17	0,10	0,04
en autres devises	2,11	0,91	2,18	0,88
dont fonds de fonds	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC d'actions	88,55	38,34	95,92	38,83
Belgique	0,46	0,20	0,47	0,19
Zone euro	4,02	1,74	5,52	2,23
Europe	8,31	3,60	8,45	3,42
Amérique	19,83	8,59	20,29	8,21
Asie	2,34	1,01	1,86	0,75
mondial	52,80	22,86	58,18	23,55
autres actions	0,80	0,35	1,16	0,47
dont fonds de fonds	7,70	3,33	9,01	3,65
OPC mixtes	117,82	51,02	125,82	50,93
dont fonds d'épargne-pension	26,26	11,37	28,55	11,56
dont fonds de fonds	85,65	37,09	91,09	36,87
OPC avec protection de capital	3,18	1,38	3,18	1,29
Divers	0,39	0,17	0,39	0,16
TOTAL	230,94	100,00	247,05	100,00
dont fonds de fonds	96,50	41,78	103,17	41,76
TOTAL hors fonds de fonds	134,44		143,88	

Source : BEAMA

Les fonds de fonds poursuivent une politique d'allocation active et présentent de vastes possibilités de diversification. De plus, grâce à l'utilisation de « building blocks », c'est-à-dire des éléments dont peuvent être constitués les fonds de fonds, le secteur des OPC peut optimiser son activité.

Depuis 2008 on a constaté une demande croissante des investisseurs en faveur de fonds de fonds belges. Depuis 2019, on observe une stagnation de la part des fonds de fonds belges; cette part fluctue autour de 40% depuis lors. En 2022 et 2023, cette part a trouvé un sommet, atteignant même 44,1% en 2023, pour arriver à 41,8% fin 2025.

Evolution des souscriptions et remboursements

Les souscriptions nettes dans les OPC de droit belge se sont élevés à 3,95 milliards EUR en 2025. En 2024, les souscriptions nettes se sont élevées à 4,37 milliards EUR. Au cours des cinq dernières années, les souscriptions nettes se sont élevées à 20,81 milliards EUR, ce qui explique pour 27,5% l'évolution de l'actif net total des OPC belges.

En 2025, les souscriptions dans les fonds d'épargne-pension ont représenté 1,35 milliard EUR et les remboursements 1,32 milliard EUR. Les fonds d'épargne-pension enregistrent ainsi des souscriptions nettes de quelques 27 millions EUR en 2025. Au cours de la dernière décennie, les fonds d'épargne-pension ont enregistré des souscriptions toujours plus élevées que des remboursements. Cependant, en 2024 et 2025, les montants de remboursements ont été plus élevés que les années précédentes.

Souscriptions et remboursements des OPC de droit belge selon la politique d'investissement

	Souscriptions		Remboursements		Apport net	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
OPC d'obligations	6,85	8,25	4,80	8,07	2,05	0,17
OPC monétaires	4,72	7,22	4,66	7,44	0,07	-0,22
OPC d'actions	21,55	30,32	19,50	26,67	2,05	3,65
OPC mixtes	4,55	2,12	3,72	1,72	0,83	0,40
OPC avec protection de capital	0,26	1,61	0,76	1,74	-0,50	-0,12
Divers	0,42	0,14	0,55	0,08	-0,12	0,06
TOTAL	38,36	49,66	33,99	45,72	4,37	3,95
p.m. fonds de fonds	15,54	22,93	13,07	19,02	2,47	3,91

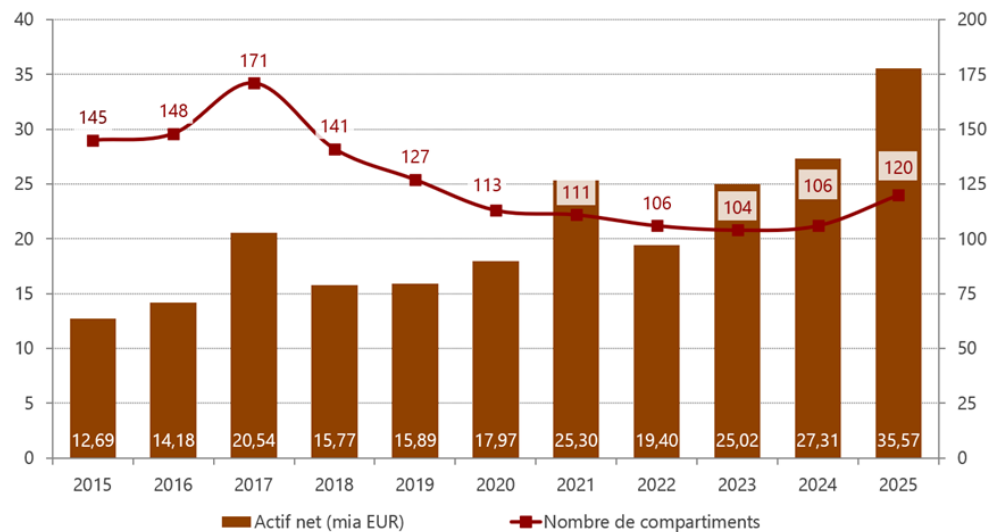
Source : BEAMA

Remarque technique : Les souscriptions et les remboursements des fonds de fonds n'ont pas été apurés pour doubles comptages.

OPC institutionnels de droit belge distribués non publiquement

Depuis le 18 décembre 2007, des véhicules d'investissement peuvent être développés sur mesure pour les investisseurs institutionnels. Ces OPC institutionnels sont des OPC non-publics qui doivent être déclarés auprès du SPF Finances. Ceux-ci ne doivent pas être confondus avec les OPC publics possédant des classes d'actions non-retail qui sont inscrits auprès de la FSMA.

Fin 2025, les 120 compartiments d'OPC institutionnels de droit belge représentaient un actif net de 35,57 milliards EUR.



Source : BEAMA

OPC de droit belge et étranger dans le contexte européen

Secteur européen des OPC

Au 31 décembre 2025, le total de l'encours du marché européen des OPC atteignait 25.239 milliards EUR. Ce total est supérieur de 1.816 milliards EUR (+7,8%) au chiffre de fin 2024. Cette augmentation est le résultat, pour 12,8% des souscriptions nettes et, pour 87,2% de hausses des cours enregistrées par les actifs sous-jacents des OPC.















Le marché européen des OPC et ses investisseurs ont connu une belle croissance en 2025, mais des différences sous-jacentes sont perceptibles selon les classes d'actifs. Les souscriptions nettes ont ainsi été le moteur des fonds obligataires, des fonds monétaires et des fonds mixtes. Les fonds d'actions ont quant à eux enregistré de bons résultats en profitant de la reprise de l'économie mondiale et des performances positives des marchés financiers.

Tout au long de l'année 2025, le marché européen des OPC a enregistré des souscriptions nettes de 888 milliards EUR. Les souscriptions nettes dans des UCITS ont ainsi atteint 819 milliards EUR et ceux dans des AIF 69 milliards EUR en 2025.

Les souscriptions nettes dans des UCITS sont les plus élevées dans les catégories des fonds d'obligations et des fonds d'actions. Pour les AIF, les souscriptions nettes les plus importantes sont observées dans les catégories des fonds mixtes et des autres fonds. Pour l'ensemble des deux « types de fonds », les souscriptions nettes les plus importantes ont été enregistrées dans le groupe des fonds d'obligations, suivis par les fonds d'actions.

Fin 2025, le total de l'encours du marché européen des OPC représentait 122% du chiffre du PIB européen. Ce chiffre souligne le rôle important que les gestionnaires d'OPC jouent dans l'économie européenne : ils interviennent comme grands investisseurs sur les marchés financiers, prennent part aux structures d'actionariat des sociétés, fournissent des capitaux aux entreprises et particuliers et sont en plus une importante source pour la création d'emplois.

Actifs nets du secteur européen des OPC par droit national en milliards EUR

	2024	2025	Différence en %	Part de marché 2025 en %
 Luxembourg	5.820,09	6.199,37	6,52	24,56
 Irlande	4.992,55	5.515,57	10,48	21,85
 Allemagne	2.808,29	2.965,72	5,61	11,75
 France	2.502,02	2.717,48	8,61	10,77
 Royaume-Uni	2.152,09	2.207,17	2,56	8,75
 Suisse	986,40	1.097,42	11,25	4,35
 Pays-Bas	902,12	869,25	-3,64	3,44
 Suède	657,41	748,31	13,83	2,96
 Italie	443,40	478,32	7,88	1,90
 Espagne	417,54	471,68	12,97	1,87
 Danemark	307,36	348,50	13,38	1,38
 Belgique	230,94	247,05	6,98	0,98
 Autriche	227,67	243,27	6,85	0,96
Autres	975,37	1.129,90	15,84	4,48
 TOTAL EUROPE	23.423,27	25.239,01	7,75	100,00

Source : EFAMA

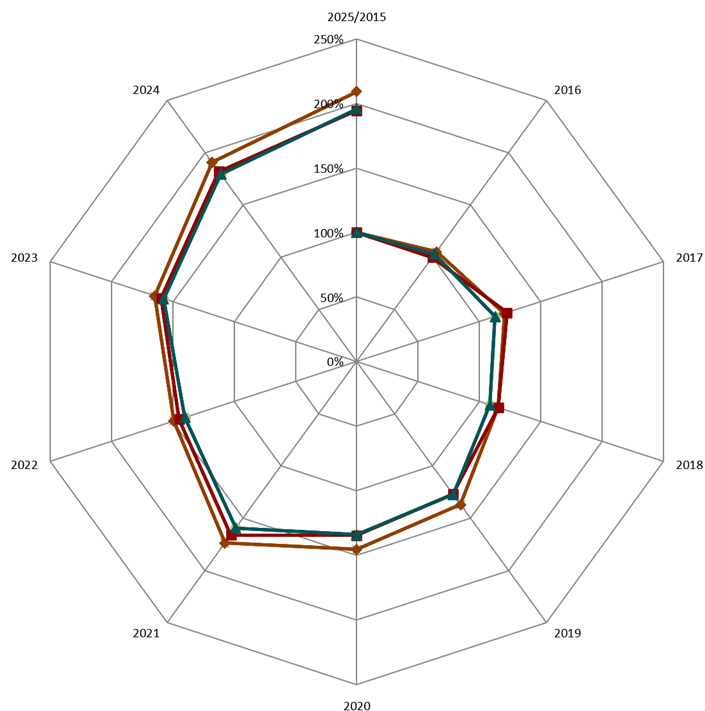
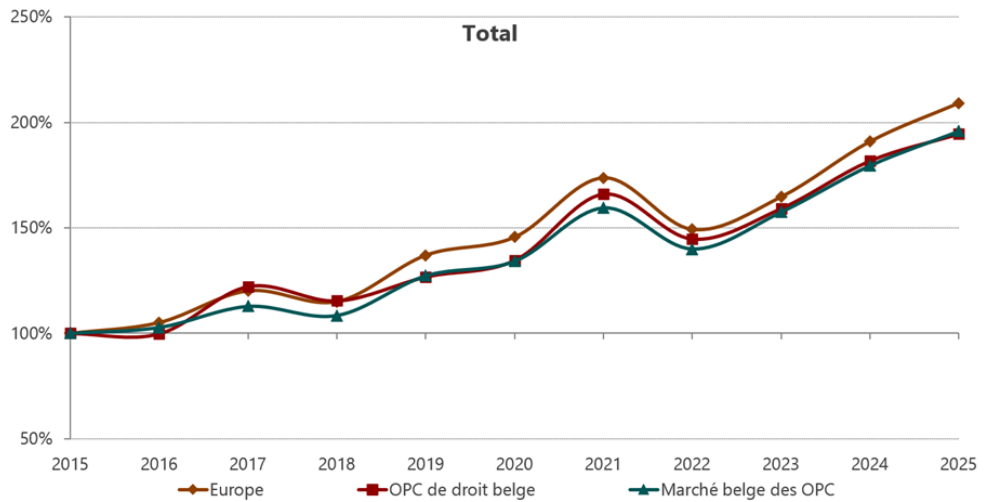
OPC belges au sein du secteur européen des OPC

Dans une perspective européenne, les OPC de droit belge (+7,0%) ont progressé moins rapidement que la moyenne européenne (+7,8%). En revanche, les OPC distribués publiquement en Belgique ont enregistré une évolution plus favorable (+9,1%) que cette moyenne européenne.

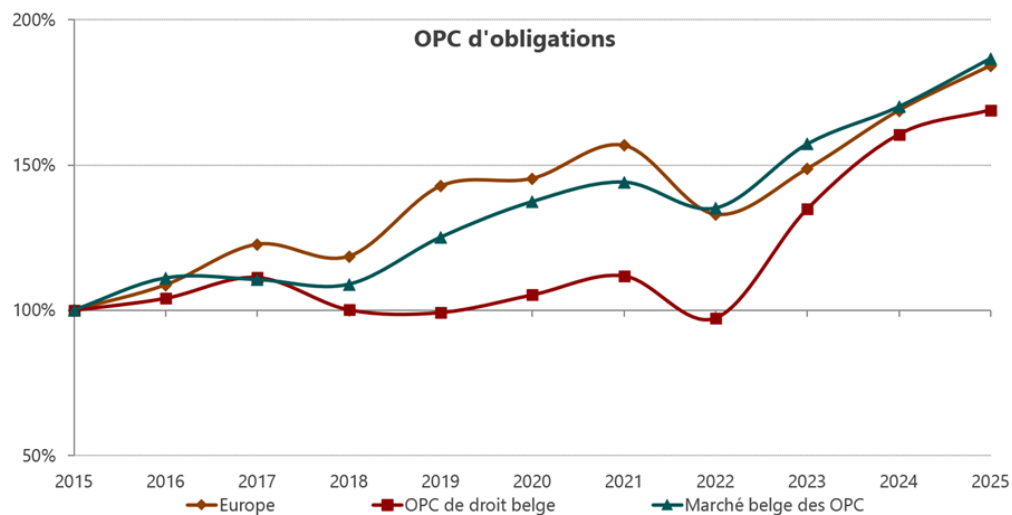
♦ Remarque : Cette analyse, ainsi que les graphiques suivants, ne concernent que les UCITS.

Au départ, les UCITS belges n'ont pas connu la même relance après 2008 que les UCITS ♦ européens mais, ils ont connu en 2014/2015 un mouvement de rattrapage. Par la suite, les UCITS belges et les UCITS européens jouèrent souvent à saute-mouton. En 2016, 2018, 2019, 2023, 2024 et 2025, les UCITS européens ont fait mieux, tandis qu'en 2017, 2021 et 2022 les UCITS belges ont été plus performants. En 2020 les UCITS belges et européens ont connu quasiment la même évolution.

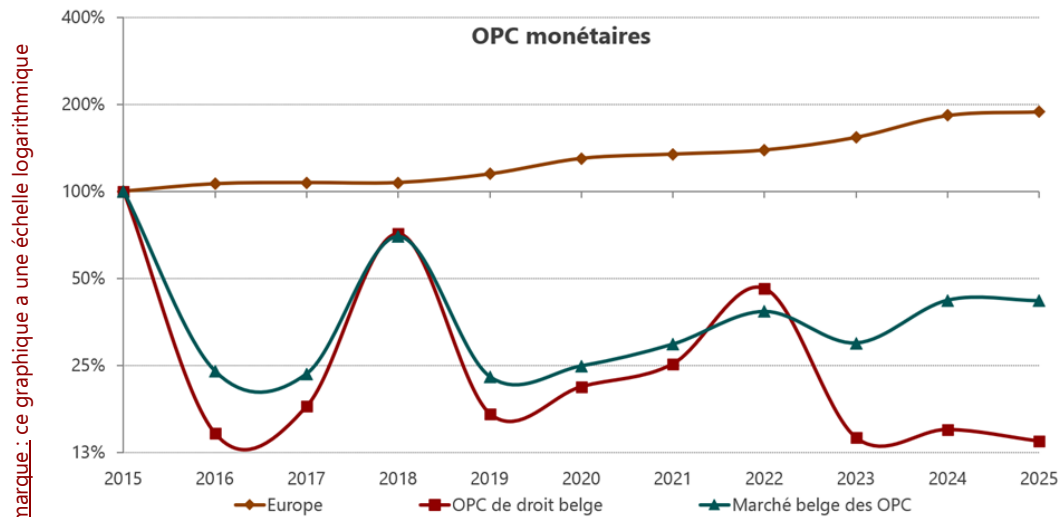
Au cours de la dernière décennie, le secteur des UCITS européens a connu une croissance cumulée de 109% et les fonds de droit belge de 95%.



Source : BEAMA/EFAMA

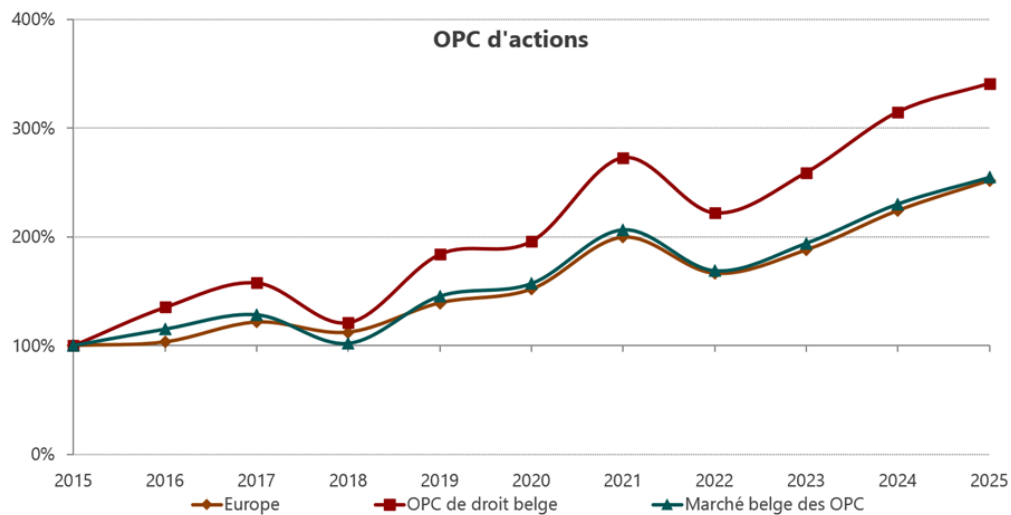


Source : BEAMA/EFAMA

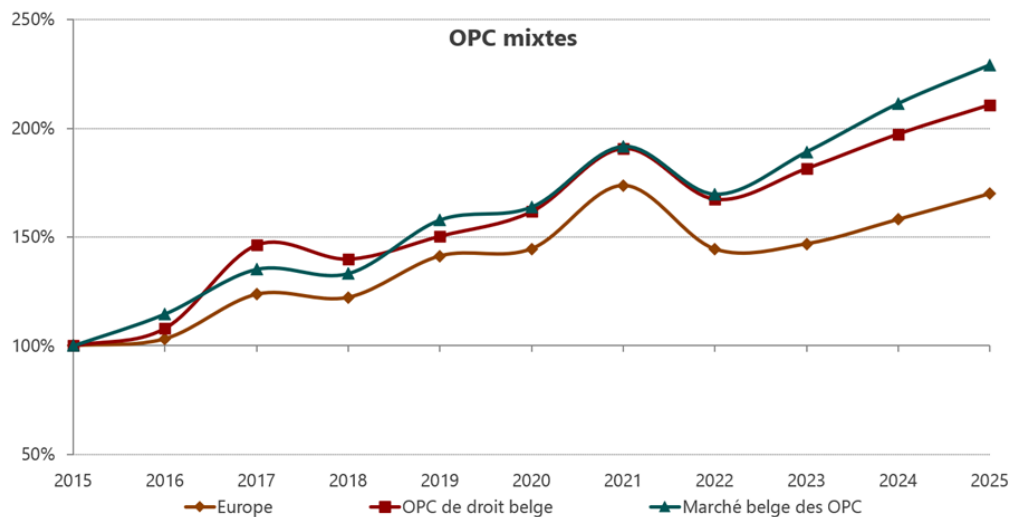


Remarque : ce graphique a une échelle logarithmique

Source : BEAMA/EFAMA

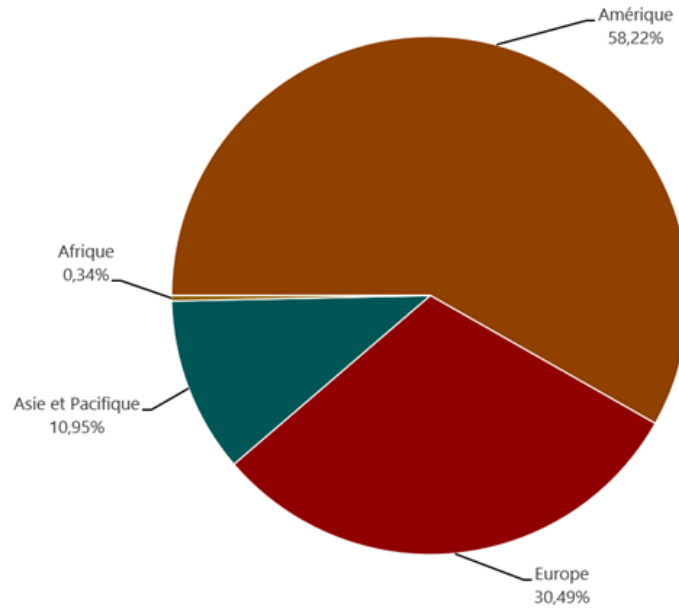


Source : BEAMA/EFAMA

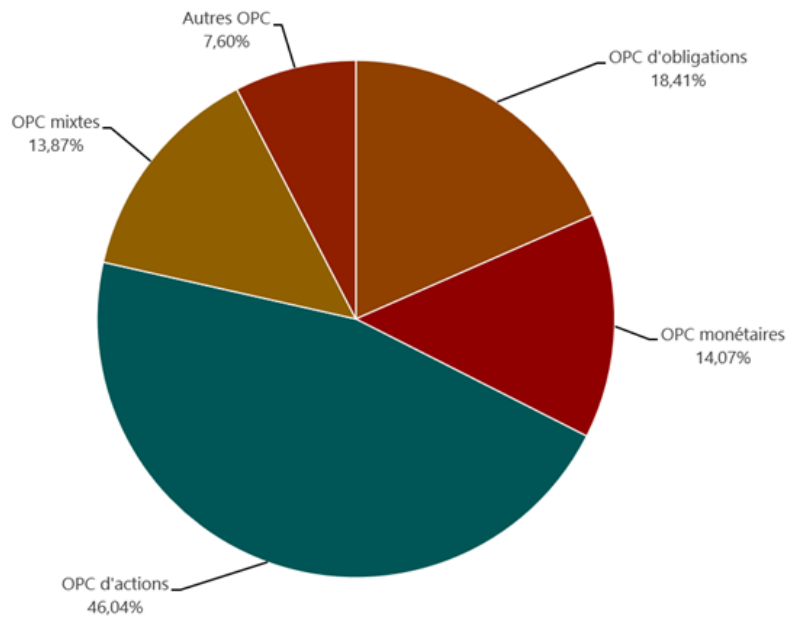


Source : BEAMA/EFAMA

OPC dans le contexte mondial



Source : EFAMA



Source : EFAMA

Ce rapport annuel n'est disponible que sous forme numérique.



BEAMA asbl — Belgian Asset Managers Association

<https://www.beama.be>

info@beama.be

Suivez-nous sur [LinkedIn](#)

